

COLLEGE

Relevez le défi 3024. de l'économie circulaire



RÉALISER **UN DIAGNOSTIC** Observer, collecter et structurer

les informations

AGIR Proposer un projet fédérateur et représentatif de la vie au collège

COMMUNIQUER **ET ÉVALUER** Àl'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement

CALENDRIER

NOVEMBRE 2024

Lancement de l'appel à projets auprès de tous les collèges du Puy-de-Dôme

22 FEVRIER 2025

Date limite de retrait des dossiers de candidature

14 MARS 2025

Date limite de retour des dossiers complétés

AVRIL

Étude et délibération du jury

23 MAI

Remise des prix lors des Journées de l'économie circulaire à Riom

À PARTIR DE JUIN 2025

Réalisation des projets

Inscrivez-vous

Conseil départemental du Puy-de-Dôme Mission transition écologique Bénédicte Paris - Victoria Philippoff 04 73 42 02 94 - 04 73 42 12 53 deficollege@puy-de-dome.fr

Guide des actions possibles

SÉnergie

 Organiser des visites pour connaître le fonctionnement des énergies renouvelables et locales



Végétalisation• Utiliser des essences

- Otiliser des essences autochtones adaptées au climat local
- Mettre en place un compostage collectif
- Récupérer l'eau de pluie

Boucle alimentaire

- Approvisionner localement et durablement
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Gérer les biodéchets

Mobilité

• Encourager l'éco-mobilité (pédi-bus, vélo, trottinette)



3 Aménagement

- Équiper en mobilier intérieur, extérieur et en équipements sportifs issus du réemploi et du recyclage
- Valoriser le mobilier en fin de vie



Sensibilisation

- Promouvoir le tri, le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets
- Économiser les ressources (énergie, papiers, fournitures...)
- Mettre en avant l'économie de la fonctionnalité et du partage (don, troc, échange...)

Gestion des déchets

- Réduire la production de déchets via des actions de prévention
- Mettre en place la signalétique de tri
- Collecter et donner à des structures de l'économie sociale et solidaire

Fournitures

- Mutualiser certains équipements scolaires
- Privilégier les achats issus du réemploi ou du recyclage
- Privilégier la réparation des équipements électriques ou l'achat de matériel reconditionné



